

## ÉDITOS



Depuis 2020, la Ville de Paris et la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement se sont engagées à transformer l'espace public en profondeur afin de rééquilibrer les usages et de répondre aux enjeux climatiques à venir.

En 2023, nous avons engagé la démarche « Embellir votre quartier » sur vos quartiers Belleville et Amandiers. Comme pour les deux premiers quartiers engagés dans cette démarche, nous nous emploierons à contribuer à l'amélioration du cadre de vie de vos quartiers.

La réduction du trafic de transit pour lutter contre la pollution atmosphérique et la végétalisation des rues de vos quartiers sont au cœur de notre préoccupation et sont l'essence même de la démarche « Embellir votre quartier ». De plus, nous apportons une attention particulière à rendre plus accessibles les espaces publics, c'est pourquoi le quartier bénéficiera du dispositif « Quartier hyper accessible ». Il a pour objectif d'améliorer les cheminements des personnes à mobilité réduite et se concrétise par des actions telles que le désencombrement de l'espace public, l'élargissement des trottoirs ou encore la généralisation des boîtiers vocaux aux traversées piétonnes à destination des personnes malvoyantes.

Les premiers aménagements verront bientôt le jour et je serai heureux de vous retrouver dans les rues de votre quartier embelli.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour vos contributions lors de la concertation et lors des réunions publiques et ateliers. Je remercie également les services de la Direction de la voirie et des déplacements et de la Direction des espaces verts et de l'environnement pour les études engagées et les réalisations en cours, ainsi que mes adjoints Vincent Goulin et Michel Roger pour le suivi régulier des étapes de la démarche Embellir votre quartier Belleville - Amandiers.

### Éric Pliez

Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement



Végétalisation, apaisement, accessibilité, concertation, voilà les maîtres mots de la démarche **Embellir votre quartier**. Celle-ci vise en effet à accélérer et coordonner notre effort sans précédent

d'amélioration du cadre de vie quotidien et de proximité. Et à travers une méthode participative et de nombreux outils de concertation, elle permet aux habitants d'être acteurs de cette transformation de leur environnement immédiat.

En plus de permettre une coordination des travaux à l'échelle du quartier, elle poursuit trois objectifs fondamentaux :

- d'abord, végétaliser et multiplier les îlots de fraîcheur sur des espaces précédemment dédiés à la voiture ;
- ensuite reconquérir, au profit des piétons, ou des mobilités douces, des espaces dédiés aux voitures pour apaiser les quartiers et sécuriser le parcours école-maison ;
- enfin, mettre en accessibilité les quartiers et protéger les déplacements notamment des personnes à mobilité réduite.

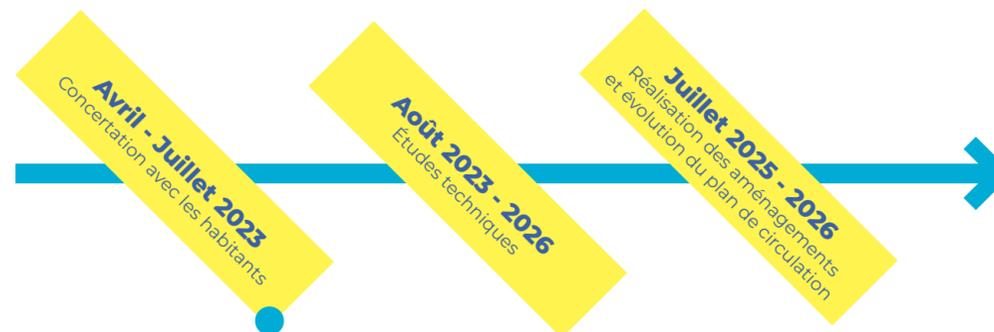
À travers ses adjoints impliqués, **Patrick Bloche**, 1<sup>er</sup> adjoint en charge notamment des relations avec les arrondissements, **David Belliard**, en charge des mobilités et de la transformation de l'espace public, **Lamia El Aaraje**, en charge de l'urbanisme, du handicap et de l'accessibilité, et **Christophe Najdovski**, en charge de la végétalisation, la Ville se mobilise pleinement aux côtés de vos élus d'arrondissement.

Création d'une « trame verte » arborée et végétalisée, création de rues aux écoles, reconfiguration du plan de circulation et itinéraire cyclable... Je suis heureux, avec Éric Pliez et son équipe de vous partager le fruit de ce travail en commun sur le quartier Belleville - Amandiers.

### Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la construction publique, du suivi des chantiers et de la coordination des travaux sur l'espace public

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



### La concertation en chiffres

238 participants

361 idées déposées sur la plateforme [decider.paris](https://decider.paris), dont :

- 85 sur l'environnement
- 83 sur l'urbanisme
- 64 sur la mobilité
- 24 sur la sécurité
- 16 sur la propreté

1656 votes

Vous serez informés des phases de travaux pour embellir votre quartier.

### La démarche Embellir votre quartier, c'est :

- 30 arbres plantés
- 5 rues végétalisées
- 4 Rues aux écoles créées
- 5 projets d'aménagements

## Contact

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-EST  
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19<sup>E</sup>  
TÉL. 01 53 38 69 00

Plus d'infos sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers) et au 3975\* \*COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception : Ville de Paris / Impression : Groupe Chaumel - RCS Nanterre B 442 388757



vingt  
MAIRIE DU

## VOTRE QUARTIER BELLEVILLE - AMANDIERS VA S'EMBEILLIR



Rue de Ménilmontant (Crédit : Christophe Belin - Ville de Paris)

### Bientôt le début des travaux

Après plusieurs mois de concertation, les travaux d'aménagement du quartier Belleville - Amandiers commencent cet été.

“ VOTRE PROJET AMBITIEUX POUR EMBELLIR VOTRE QUARTIER ET GAGNER EN QUALITÉ DE VIE. ”

Du 20 avril au 31 juillet 2023, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Vos souhaits d'aménagements ? Développer la végétalisation, rendre l'espace aux piétons et aux piétonnes, encourager les mobilités douces comme la marche et le vélo, apaiser la circulation du quartier...

Cette lettre d'information vous présente les aménagements retenus pour transformer le quartier Belleville - Amandiers conformément à vos attentes.

Les premiers travaux seront engagés dans les prochaines semaines. Vous serez tenu-e-s informé-e-s des prochaines phases de chaque chantier.

# LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER BELLEVILLE - AMANDIERS



## Piétonnisation et "Rue aux écoles"

Le quartier Belleville - Amandiers disposera bientôt de nouvelles Rues aux écoles :

- 1 La rue des Couronnes sera réaménagée et fermée à la circulation. La chaussée sera mise à niveau et équipée d'un espace végétalisé et d'un revêtement clair afin de réduire l'effet de chaleur.
- 2 La rue Julien-Lacroix sera végétalisée et réduite à une voie afin d'améliorer le confort des piétons en apaisant la circulation
- 3 La rue Désirée sera piétonnisée en prévision d'un futur aménagement.
- 4 5 Les travaux des Rues aux écoles de la rue des Amandiers et de la rue de Tlemcen se termineront dans le courant de l'année.

Les rues du Père-Julien-Dhuit et Pali-Kao déjà apaisées seront quant à elles équipées de marquage ludique au sol .

Plusieurs espaces seront réaménagés afin de donner plus d'espaces aux piétons et de créer des lieux de convivialité dans le quartier.

- 6 La contre-allée de Ménilmontant sera dotée d'une placette équipée d'assises.
- 7 La rue Francis-Picabia sera piétonnisée.
- 8 Enfin, en lien avec la révision du plan de circulation Belleville, la place Henri-Krasucki sera piétonnisée du côté de la rue Levert afin de sécuriser la place et donner plus d'espace aux piétons à proximité de l'école élémentaire Levert.
- 9 La placette Joseph-Epstein sera quant à elle rénovée et végétalisée, et une table d'échec sera installée afin de créer un espace de convivialité.



## Plantation d'arbres et végétalisation

Une trentaine d'arbres sera plantée au cours de la saison de plantation 2025-2026.

En lien avec les projets de réaménagement, la végétalisation du quartier sera renforcée.

- 6 La contre-allée de Ménilmontant sera requalifiée en rue Jardin : avec la plantation de 16 arbres et l'aménagement d'une jardinière d'environ 300 m<sup>2</sup> elle deviendra un espace de respiration et de biodiversité.

- 1 La rue des Couronnes accueillera le premier jardin sensoriel dans l'espace public parisien, qui permettra de stimuler les sens grâce aux 21 arbres plantés : la vue grâce aux différentes couleurs, le toucher par le choix des textures des plantes et l'odorat grâce aux essences qu'elles dégageront. Il s'agit d'un nouvel espace propice à la déambulation et à la contemplation.

- 2 La rue Julien-Lacroix accueillera 12 arbres et 7 jardinières qui s'étaleront sur plus de 300 m<sup>2</sup>.

- 4 et 5 Du côté des rues de Tlemcen et des Amandiers, la végétalisation existante sera renforcée par la création de jardinières reliant les arbres existants.

### À savoir

Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). Une partie de ces arbres sera installée dans des espaces spécialement aménagés dans les files de stationnement.



— Plantation d'arbres et végétalisation — Aménagements pour les piétons et "Rue aux écoles"



## Améliorer le déplacement des personnes en situation de handicap

- Afin de rendre le quartier plus accessible, l'ensemble des traversées piétonnes du quartier sera sécurisé. Pour faciliter le déplacement des personnes malvoyantes ou aveugles, les bandes d'éveil à la vigilance et le marquage des passages piétons seront rénovés. Des tapis traversants seront également posés sur les traversées les plus longues afin de les guider.
- Les abaissements de trottoirs manquants au niveau des passages piétons seront traités dans le but de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.
- Le nombre de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi que le nombre de zones de livraison seront augmentés.



## Faciliter les déplacements à vélo

Les rues qui ne disposent pas encore de double-sens cyclable en seront désormais dotées afin de faciliter les déplacements à vélo.

En amont de chaque passage piéton, des zones de stationnement vélo seront réalisées afin d'améliorer la co-visibilité entre les différents types de mobilités et améliorer ainsi la sécurité de l'ensemble des usagers.

### Le nouveau plan de circulation

Le nouveau plan de circulation côté Belleville sera mis en œuvre cet été afin d'apaiser la circulation, limiter le trafic de transit et sécuriser les cheminements piétons.

Concernant le quartier Amandiers, les études sur la révision du plan de circulation sont en cours.



### Légende

- Modification de sens
- Sens de circulation inchangé
- Aire piétonne ouverte à la circulation
- Aire piétonne fermée à la circulation